



13ème Colloque

Organisé par le Master II Droit Processuel



JUSTICE EN CHANTIER



Sous la présidence de

Monsieur Xavier Ronsin

1er Président de la Cour d'Appel de Rennes,
ancien directeur de l'Ecole Nationale de
la Magistrature, et parrain de la promotion

Sous la co-direction de
Cécile CASEAU-ROCHE
Maître de Conférences
Stéphanie GRAYOT-DIRX
Professeur
à l'Université de Bourgogne.

Vendredi 9 février 2018
de 8h30 à 17h00

UFR Droit et Sciences
Economique et Politique
Amphithéâtre Proudhon
4 Boulevard Gabriel, 21000 DIJON
Validation de 8h de formation pour les avocats

En partenariat avec :



9 FEVRIER 2018
LA JUSTICE EN « CHANTIER »
VERSUS
LES « DEFIS » DES AUXILIAIRES DE JUSTICE

La Garde des Sceaux a annoncé, le 6 octobre 2017, le lancement de cinq nouveaux « chantiers » de la Justice avec l'objectif d'adopter une loi de programmation pour la Justice et des lois de simplification pour les procédures civile et pénale, lors du 1^{er} semestre 2018. C'est à nouveau la « confiance » des citoyens que l'on cherche à conquérir. Parallèlement, les professionnels du droit s'interrogent sur leur avenir et sur l'organisation de leurs professions respectives, tels les avocats confrontés à de multiples « défis » à relever, dont ceux de la crédibilité, du numérique, de la mobilité... Ces « chantiers » et « défis » ouvrent-ils la perspective de réformes profondes et structurantes ? Et avec quels lignes directrices ? Ou bien s'ajouteront-ils aux précédents rapports et réformes ponctuelles, dont certaines viennent à peine d'entrer en vigueur, en posant la question de la cohérence de cet ensemble ?

8h00 Accueil, café

8h45 Ouverture

Alain Bonnin, Président de l'Université de Bourgogne

Vincent Thomas, Doyen de l'UFR Droit, Sciences politique et économique

9h00 Allocution d'ouverture

Xavier Ronsin, Premier Président de la Cour d'appel de Rennes, Parrain de la promotion 2017-2018

1^{ère} table ronde – La procédure civile en chantier partiel ?
--

9h15 – 10 h « L'amélioration et la simplification de la procédure civile » en 1^{ère} instance

Bruno Laplane, Président du Tribunal de Grande Instance de Dijon

Dominique Clemang, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Dijon

Hervé Croze, Professeur à l'Université de Lyon 3

10 h – 10h45 L'achèvement des travaux pour la procédure d'appel ?

Jean-Michel Maltrasi, Premier Président de la Cour d'appel de Dijon

Claire Gerbay, Avocat au barreau de Dijon

Natalie Fricero, Professeur à l'Université Côte d'Azur

Dialogue avec la salle

11 h Pause

2^{ème} table ronde – La « transformation numérique » : le gros-œuvre virtuel
--

11 h 15 – 12h De la dématérialisation à l'intelligence artificielle

Jean-François Beynel, Premier Président de la Cour d'Appel de Grenoble

Jérôme Richard, Délégué régional Bourgogne Franche-Comté Syntec Numérique

Stéphanie Grayot-Dirx, Professeur à l'Université de Bourgogne, Co-Directeur du Master Processuel

Dialogue avec la salle

12 h 15 Film réalisé par les étudiants du Master 2 Processuel « Retour vers le futur »

12h 30 Déjeuner

14h00 Reprise des travaux sous la présidence de Monsieur Xavier Ronsin, Premier Président de la Cour d'appel de Rennes, Parrain de la promotion 2017-2018

3^{ème} table ronde – Le chantier perpétuel de la procédure pénale et de la peine

14 h – 14 h 45 La « chaîne pénale » en chantier : depuis les règles de procédures jusqu'au sens de la peine

Jean-Marie Beney, Procureur Général près la Cour d'appel de Metz, Professeur associé à l'Université de Bourgogne

Joseph Coly, Directeur de la maison d'arrêt de Dijon

Bruno Nicolle, Avocat au Barreau de Dijon

Jean-Baptiste Crabières, Magistrat délégué au Ministère de la Justice, délégation des affaires européennes

Dialogue avec la salle

4^{ème} table ronde – « L'adaptation de l'organisation judiciaire » : ouverture pendant travaux...

15h – 15h45 La réorganisation territoriale des juridictions face à la transformation du modèle économique des auxiliaires de Justice

Mahrez Abassi, Président du Tribunal de Grande Instance de Mâcon

Agnès Ravat-Sandre, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Chalon

Stéphanie Grayot-Dirx, Professeur à l'Université de Bourgogne, Co-Directeur du Master Processuel

15h 45 – 16 h 15 L'exemple des juridictions sociales

Isabelle Bordenave, Première vice Présidente au Tribunal de Grande Instance de Dijon

Pierrick-Beche, Avocat au Barreau de Dijon

Cécile Caseau-Roche, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne, Co-Directeur du Master Processuel

Dialogue avec la salle

16h 30 Conclusion

Georges Bolard, Professeur émérite à l'Université de Bourgogne

Plan d'accès :



Modalités :

150€ / personne pour 8 heures validées pour la formation des avocats

50€ / personne pour les jeunes avocats (- de 3 ans)

30€ / personne pour le cocktail déjeunatoire

Gratuit pour les universitaires et les étudiants

Paiement uniquement par chèque à l'ordre de l'association Processualis

Organisateurs :

Association Processualis

Faculté de Droit et de Sciences Economique et Politique de Dijon

4 Boulevard Gabriel 21000 Dijon

processualis@gmail.com

Co-directeurs du master

Cécile CASEAU-ROCHE, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne

Stéphanie GRAYOT-DIRX, Professeur à l'Université de Bourgogne

Nos partenaires :

